



--- Votre municipalité en action ---

Août 2026



École

Adaptation aux fortes chaleurs

Choisy a été la première école en France à bénéficier du **dispositif national d'urgence canicule** porté par la Banque des Territoires, ACTEE et leurs partenaires. Ce dispositif permet aux collectivités d'être accompagnées gratuitement pour adapter leurs écoles aux fortes chaleurs. Un bureau d'études spécialisé est ainsi intervenu à l'école afin d'établir un **diagnostic de « confort d'été »**, d'analyser les conditions de chaleur dans les différents espaces et d'identifier les solutions permettant de mieux rafraîchir le bâtiment.

Ce diagnostic permettra de définir des solutions durables, en privilégiant notamment la **protection solaire**, la **végétalisation** et **l'amélioration de la ventilation**. À Choisy, la végétalisation de l'emplacement de l'ancien algéco, avec la plantation d'arbres, constitue une première piste envisagée pour créer à terme davantage d'ombre et un espace plus frais pour les enfants. L'objectif est d'anticiper les épisodes de fortes chaleurs, appelés à se multiplier, et d'améliorer durablement les conditions d'accueil à l'école.



Transports

Transports scolaires

La Région a supprimé l'arrêt « Chef-lieu », jugé trop proche de l'école primaire. L'arrêt est désormais **reporté au niveau de l'école**. Une rubalise sera prochainement installée et l'abribus sera démonté.

À **Rossy**, l'arrêt de bus (situé quand on prend la direction d'Allonzier) avait déjà été déplacé vers l'abribus en verre (quand on prend la direction de Choisy), afin de faciliter les manœuvres du car et d'améliorer la sécurité des enfants. L'ancien abribus en bois, qui était toujours en place malgré ce déplacement, sera cette fois **définitivement démonté**.



Environnement

Ambroisie

L'**ambroisie** est une plante invasive particulièrement allergisante, dont la **destruction est obligatoire** par la réglementation. Des stagiaires de la CCFU ont réalisé un recensement des foyers présents sur le territoire. Les propriétaires et exploitants concernés ont été contactés et les quelques foyers identifiés sur la commune font désormais l'objet d'un suivi.